HUITIÈME ANNÉE. 5 Octobre 1897. NUMÉRO 302

LE VOILE D'ISIS

JOURNAL HEBDOMADAIRE D'ÉTUDES ÉSOTÉRIQUES

LE SURNATUREL n'existe pas

Directeur : PAPUS
Rédacteur en chef : LUCIEN MAUCHEL
Secrétaires de la Rédaction : P. SÉDIR et Noël SISERA

LE HASARD n'existe pas

Le Numéro : 10 Centimes

ABONNEMENTS France		Administration : 5, rue de Savoie	ABONNEMENTS Union postale	
UN AN	5 fr.	Rédaction : 4, rue de Savoie	UN AN	5 fr.
SIX MOIS	3 —	PARIS	SIX MOIS	3 50
DEUX MOIS	1 —		TROIS MOIS	2 »

L'inspiration d'une missionnée

(*Mlle Couédon*)

Il n'est pas toujours possible d'appliquer aux révélations de Mlle Couédon les règles données par divers auteurs mystiques. Ceux-ci ont écrit d'après ce qu'ils avaient lu ou observé par eux-mêmes au sujet de saints qui avaient reçu des dons surnaturels. Mlle Couédon n'est ni extatique, ni stigmatisée, ni thaumaturge. Certains, rendant hommage à sa vertu, ont mis en doute sa sainteté (G. Méry : 1er fasc, p. 57). Admettons qu'elle n'est point une sainte, mais seulement une fille honnête et pieuse, qui suit une voie excellente : à peu près ce qu'était Jeanne d'Arc une année au moins avant de quitter ses parents.

La sibylle parisienne peut avoir, elle aussi, une mission politique plutôt que religieuse. N'en déplaise aux opposants, parfois un chrétien a été choisi pour une mission, sans qu'une sainteté reconnue l'ait désigné pour un tel choix. Martin (de Gallardon) n'était qu'un honnête homme et un croyant encore un peu tiède quand l'archange Raphaël le conduisit devant Louis XVIII, et rappela par sa voix certains secrets dont la révélation fit verser des larmes au sceptique monarque. Le maréchal-ferrant de Salon, qui, d'après Saint-Simon, eut une entrevue avec Louis XIV, n'était pas non plus considéré comme un saint (1).

Les enfants qui virent la Vierge à La Salette, à Lourdes, à Pontmain, etc., paraissent avoir été choisis pour que l'incrédulité ne pût les accuser de fausseté ou d'exaltation.

Donc, si une personne ne jouit pas d'une réputation de sainteté, le catholique n'a pas le droit d'en conclure qu'elle ne puisse être missionnée.

Passons maintenant en revue quelques auteurs qui ont résumé les signes permettant de reconnaître la divinité des révélations.

Scaramelli note dix signes dans son DIRECTOIRE MYSTIQUE : 1° *les révélations doivent être vraies, quand elles concernent des choses futures contingentes, que l'homme ou le démon ne peut préciser.*

Aussi faudrait-il attendre que les révélations de l'ange eussent cessé, avant de formuler un jugement définitif. Certaines se sont déjà accomplies, qui annonçaient des événements imprévus, d'autres, qui

(1) De Valamont. *Vie de l'abbé Souffrant*. Paris, Ghio, 1884, in-12. Ces deux missions avaient, dit-on, un but analogue.

devront se réaliser dans peu de temps, paraissent absolument nouvelles, ou, au contraire, confirment et complètent des prédictions jadis fort connues. Si tous les faits prédits s'accomplissent, qu'un bon nombre de ceux-ci soient impossibles à préciser d'avance, et n'aient jamais été prophétisés, enfin qu'ils soient consolants pour le monde chrétien, l'esprit qui les a fait connaître est un esprit de vérité.

2° *Les paroles révélées ne s'oublient pas: l'âme croit, en outre, avec une certitude profonde, que la chose révélée doit se vérifier.*

Mlle Couédon n'est qu'un instrument: l'Ange parle par sa bouche, sans lui laisser retenir ce qu'il révèle au consultant. La règle de Scaramelli s'applique aux extatiques. Mais la voyante est absolument convaincue. Elle dit avoir craint au début et prié pour n'être pas illusionnée par le mauvais esprit. Sa conviction est légitime. Benoît XIV affirme que la personne à qui est faite une révélation privée est tenue d'y croire quand elle a la certitude qu'elle est d'origine divine.

3o *L'âme révèle tout avec modestie à son confesseur et l'écoute avec soumission.* — La voyante a toujours pris les avis de son confesseur : celui-ci ayant déclaré qu'il ne voulait plus lui en donner, elle a changé nécessairement de directeur. Il est inexact qu'elle n'ait plus pu trouver un confesseur (G. Méry: 5e fasc., p. 306). Quant à l'Ange, il donne simplement des conseils pratiques à la voyante et à ses parents.

4o *L'âme cache les choses qui peuvent lui concilier un renom de sainteté.* — La mission qui lui est confiée, Mlle Couédon la remplit avec zèle ; mais elle ne révèle pas toutes les grâces dont elle est comblée.

5o *La révélation de Dieu apporte avec elle une paix intime et une parfaite sérénité, la modestie dans l'extérieur et un air céleste sur le visage.* — Brentano rapporte qu'Anne Emmerich était d'une humeur aimable, et qu'à sa première visite, elle lui tendit joyeusement ses mains marquées des sacrés stigmates. D'autres saintes ont eu cette bonne humeur héroïque. La voyante est restée une jeune personne du monde, accueillante, vive et franche de nature. Parfois, la tristesse passe sur son visage et des larmes brillent dans ses yeux: la cause en est une révélation faite à elle par un langage intérieur. Mais son caractère demeure enjoué, absolument exempt d'affectation : présomption favorable. C'est quand l'Ange la fait parler qu'il y a sur son visage comme un reflet de lumière céleste.

6o *Les révélations de Dieu sont toujours conformes à la doctrine de la sainte Ecriture et de la sainte Eglise.* — Qu'un jour se fasse une enquête régulière : les habitués des réunions intimes diront en quels termes l'Ange a parlé de l'Eglise, des croyances et des devoirs du catholique, de la pénitence en particulier, contrairement à ce qu'un prêtre, avait affirmé ; (3e fasc. de M. Méry, p. 189). Un curé de campagne, dans une brochure, assure que l'ange n'a jamais avancé une erreur dogmatique.

7° *Les paroles des révélations sont énoncées avec une promptitude extrême et disent beaucoup en peu de phrases.* — Ceci s'applique aux révélations faites par le langage intérieur, comme dans le cas du secret de La Salette.

8° *L'utilité est exigée des révélations.* — Quelle plus haute utilité, que d'annoncer aux Français l'homme privilégié élu pour sauver la France et l'Eglise, bientôt divisées et menacées d'anéantissement ?

9° *Une profonde humilité.* — Mlle Couédon répète, comme Jeanne d'Arc, qu'elle n'est rien et ne prédit rien par elle-même.

10° *Une vie vertueuse et épurée.* — Les amis de Mlle Couédon constatent que certains défauts, qu'ils regrettaient, ont disparu depuis sa mission. Elle-même en a fait l'aveu avec sa franchise habituelle.

Un autre auteur, le cardinal Bona, nous apprend — en son *Traité du discernement*

des esprits — que pour juger de la nature de l'esprit qui inspire une personne, il y a dix règles : en premier lieu, *il faut prier*.

J'ignore si les prêtres qui ont donné leur avis ont, au préalable, imité l'infaillible successeur de Pierre, lequel prie plusieurs jours avant de promulguer un décret de canonisation.

2° *Consulter l'Écriture.* — Même observation : ces prêtres ont-ils médité l'histoire de Tobie, les révélations de Marie d'Agréda, en sa *Cité mystique*, sur les RAPPORTS FRÉQUENTS des Anges avec la Sainte Famille, etc. ?

3° *Considérer ce qui se passe dans son cœur.* — Les paroles de l'Ange ne m'ont inspiré qu'une contrition sincère, une ferme volonté de devenir moins mauvais. Interrogez les personnes qui assistent aux réunions : elles vous parleront de l'émotion sainte que toutes éprouvent en écoutant les exhortations pieuses de l'Archange.

4° *Joindre à cette expérience la pratique de toutes les vertus.* — C'est une condition plus difficile à remplir : le lecteur se rappellera que parmi les prêtres qui ont interrogé mademoiselle Couédon, ce sont précisément les humbles qui croient à l'action d'un bon ange, tandis que les doctes se prononcent pour celle d'un mauvais ou bien réservent leur jugement. Or, parmi les Juifs, qui donc s'écria que les miracles du Christ étaient l'œuvre de Belzébuth ? Les docteurs et les princes des prêtres.

5° *Avoir confiance en Jésus Christ.* — Cette condition implique qu'il n'est pas admissible que la Providence laisse un mauvais ange tromper des milliers de bons chrétiens pendant de longs mois en se donnant comme un ange de lumière.

6° *Avoir l'humilité.* — (Voir plus haut n° 4).

7° *Avoir la paix intérieure.* — Il est un juge prévenu, celui qui pense à faire triompher des vues personnelles, auxquelles ses études antérieures l'ont amené, mais s'abstient d'observer les faits et de mûrement peser les témoignages. Descartes donne comme règle essentielle, dans son *Dicours de la méthode*, d'éviter la précipitation et la prévention. Les opposants n'ont évité ni l'un ni l'autre.

8° *Avoir la simplicité.* — Ils n'avaient pas non plus la simplicité de cœur, les juges de Jeanne d'Arc, qui la regardaient d'avance comme une sorcière, et accumulaient arguments théologiques sur arguments théologiques, pour prouver qu'elle n'avait pas le droit de porter des habits d'homme. Certains étaient de bonne foi et avaient quelques raisons de douter que Jeanne d'Arc fût inspirée par les bons anges.

9° *Suivre la voie particulière de chacun.* — Pour ce cas spécial, il ne faut pas demander à une jeune personne vivant dans le monde d'avoir le langage et les allures de sainte Thérèse. Jeanne d'Arc, naturellement vive et colérique, frappa plus d'une fois des femmes perdues qui suivaient l'armée. L'accuserez-vous d'avoir manqué de charité et d'humilité ?

SATURNINUS.

(*A suivre.*)

Le Livre des Augures

Par Mme Jeanne-Lydie Sawyer (Chamuel, éditeur), est un petit recueil bien amusant. Fouillis tout féminin de recettes de sorcellerie, de présages divers, de *tuyaux* pratiques (pour reconnaître, par exemple, si les œufs sont frais), cet opuscule contient, pêle-mêle et suivant une énumération légèrement alphabétique, des traditions populaires d'un tas de pays. Rien n'est plus curieux que cette compilation hétéroclite mais pittoresque, d'autant qu'écrite en un style d'un modernisme tout américain, ce qui en double l'originalité piquante et le charme tout spécial, contrastant avec le style grave de la préface qu'y mit Sédir, ce dont je le loue fort.

Mais, si *bon enfant* que soit l'allure de ce livre, si facile et agréable qu'en soit la

lecture, il n'en contient pas moins tout autre chose que des futilités ; et, si des gens superficiels n'y pourront trouver, peut-être, que matière à plaisanterie, le chercheur sincère et convaincu y puisera plus d'un renseignement instructif, plus d'une indication précieuse ; je pense, toutefois, qu'au point de vue de l'étude sérieuse du *folk-lore*, le travail intéressant de Mme Sawyer serait plus profitable avec une syntaxe plus correcte, avec une classification plus méthodique ; en revanche, il y perdrait certainement beaucoup de sa ravissante étrangeté.

MARIUS DECRESPE.

SOMMAIRE DE L'ÉCHO DU MERVEILLEUX

N° du 15 août 1897

Directeur : Gaston Mery

Un cas de médiumnité musicale : Docteur Corneille. — **La psychologie d'un invisible**: Gaston Mery. — **Les origines du futur roi**: d'après Mlle Couédon : P.C. — **Reportages dans un fauteuil** : **Songes, IV** : Georges Malet. — **Les apparitions de Talence** : Charles Chauliac — **Au seuil du Mystère** : E. C. — **L'œil du Mort** : G. M. — **La Quinzaine à Tilly**: Y. — **Chez la Voyante** : G. M. — **Une lettre du baron de Novaye**. — **La planchette diabolique des Indes** : Léo Franc. — **Çà et là**: Gaston Crosnier. — **L'historiette de Malbec**: Ch. Chauliac. — **A travers les Revues** : H. Vernier. — **Les Livres**.

Le Gérant : CHAMUEL. Tours et Mayenne. — imp. E. Soudée.